



POUR UNE VERITABLE RECONNA
UNE CARRIERE REVALORISEE
L'AMELIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAI



ATSEM EN LUTTE
Le 14 DECEMBRE
devant la Préfecture de Lyon
de 12h à 13h30

A l'occasion de l'examen du rapport sur le cadre d'emploi des ATSEM par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale le 14 décembre 2016, les fédérations Force Ouvrière et CGT appellent à la mobilisation pour :

- **Préciser et faire respecter les missions du cadre d'emploi par l'adoption d'un décret qui préciserait les missions des ATSEM.**
- **La revalorisation de la rémunération.**
- **La création d'un débouché en catégorie B.**
- **Un ratio d'au moins une ATSEM à temps complet par classe de maternelle.**
- **La reconnaissance de la pénibilité du métier.**
- **La création d'un dispositif de formation adapté permettant le reclassement en cas d'inaptitude à exercer les fonctions d'ATSEM.**

D'une commune à l'autre, les missions, les horaires, les conditions de travail ne sont pas les mêmes, mais partout la colère grandit devant le manque de considération de cette profession et face à une souffrance professionnelle en constante augmentation.

A Villefranche, les ATSEM ont bénéficié d'une revalorisation de leur rémunération à compter d'octobre 2016, soit 115€ par mois ! Ce métier, exigeant physiquement, méritait un régime indemnitaire plus favorable ! A l'initiative de cette progression sociale, nous saluons l'effort budgétaire de la commune de Villefranche sur Saône à l'occasion de la mise en place du RIFSEEP. C'est le seul cas dans le Rhône actuellement !

Soyez nombreuses et nombreux à répondre à ce rassemblement devant la Préfecture.

Nous vous encourageons à vous saisir de cette initiative et à faire grandir le rapport de force qui permettra à nos fédérations de faire aboutir nos revendications.